



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, greffière de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, qu'il y aura séance ordinaire du conseil municipal le mardi 17 octobre 2023 à 18 h 30 au Pavillon André-Coindre, du Campus Notre-Dame-de-Foy situé au 5030, rue Clément-Lockquell, à Saint-Augustin-de-Desmaures.

Au cours de cette séance, le Conseil statuera sur la demande de dérogation mineure concernant l'immeuble suivant :

241, rue du Trèfle (lot 3 057 480)

Demande de dérogation mineure visant à rendre réputée conforme l'implantation d'une piscine creusée dont :

- La marge latérale est de 0,9 m au lieu de 1,5 m, tel qu'exigé à l'article 3.3.4.2 du *Règlement de zonage n° 480-85*.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Une présentation du projet visé par cette demande est disponible sur le site internet de la Ville pour consultation à l'adresse suivante : <https://vsad.ca/avis>.

Fait à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

Ce 27 septembre 2023

La greffière,
Me Marie-Josée Couture
www.vsad.ca